

# LA LIBERTE

## Introduction

« Je suis libre, je fais ce que je veux ! » Ainsi, nous sommes spontanément et communément enclins à croire qu'être libre c'est agir à sa guise, faire ce que l'on veut, au moment et de la manière qu'on le désire, sans subir une contrainte extérieure. En effet, selon l'étymologie (du latin *liber*, « celui qui n'est pas esclave »), le terme liberté semble d'abord se définir par opposition à l'idée de « contrainte » et de « servitude ». A son tour, André Lalande affirme qu'au « sens primitif : l'homme « libre » est l'homme qui n'est pas esclave ou prisonnier. La liberté est l'état de celui qui fait ce qu'il veut et non ce que veut un autre que lui ; elle est l'absence de contrainte étrangère. »<sup>1</sup>

Néanmoins, ***peut-on faire ce qu'on veut ?*** et ***peut-on faire ce qu'on veut en toute impunité*** car ce que chacun veut ou désire peut entrer en conflit avec ce que veulent les autres ? Par ailleurs, ***pour être libre suffit-il de faire ce qu'on veut***, de n'être soumis à aucune contrainte ? ***L'homme affranchi de toute contrainte extérieure ne pourrait-il pas se trouver soumis à ses propres désirs ?*** Ainsi, si l'on a tendance à affirmer que la liberté est illimitée ou n'est pas, la question qui se pose – ou s'impose – est : ***la liberté absolue est-elle possible*** (au regard de la nécessité ou des déterminismes externes et internes) ? ***est-elle légitime*** (au regard de la loi) ?

## Quatre grands concepts de liberté

### ***La souveraineté***

Selon le Robert, c'est le principe abstrait d'autorité suprême dans le corps politique ; le caractère d'un État ou d'un organe qui n'est soumis à aucun autre État ou organe.

La souveraineté définit ainsi le statut d'un Etat qui dispose du monopole (droit exclusif) de l'exercice du pouvoir (législatif, exécutif, judiciaire) et de l'usage de la force (de coercition) sur l'ensemble de son territoire, et qui n'est soumis à aucune puissance étrangère (sinon il serait sous mandat, tutelle ou occupation) ni à aucun organisme ou organisation interne (milice ou autre). En ce sens la souveraineté est synonyme d'indépendance.

La souveraineté définit aussi l'état de la raison lorsqu'elle est seule maîtresse à bord, qu'elle n'est soumise à aucune influence extérieure (celle de l'opinion commune, de la démagogie...) ni intérieure (celle des instincts, désirs, passions...). En ce sens la souveraineté est synonyme d'autonomie.

### ***L'indépendance***

Elle se définit avant tout comme l'absence de dépendance c'est-à-dire de servitude, de soumission, d'assujettissement, d'esclavage à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. L'indépendance est donc l'affranchissement par rapport à tout ce qui peut déterminer ou contraindre ; être indépendant, c'est être capable de délibérer, de décider et de mettre à exécution ce qui a été décidé, c'est-à-dire d'agir conformément à sa propre volonté.

---

<sup>1</sup> *Vocabulaire technique et critique de la philosophie.*

### **L'autonomie**

Du grec « autos », soi-même, et « nomos », loi, l'autonomie est avant tout l'obéissance à la loi qu'on s'est soi-même donnée ou l'obéissance à la loi de sa propre raison. Ainsi, par distinction de l'indépendance qui est un concept négatif de la liberté (au sens où elle est seulement « non-dépendance »), l'autonomie est un concept positif de la liberté au sens où elle implique dans sa définition même l'obéissance à une loi, c'est-à-dire une obligation (intérieure) de se soumettre à une autorité, mais seulement celle de sa propre raison. En cela, elle s'oppose à l'hétéronomie qui est la soumission à une contrainte (extérieure), celle d'une loi étrangère à sa propre volonté ou raison.

### **Le libre-arbitre**

Le libre-arbitre est un pouvoir attribué à la volonté dans la mesure où celle-ci agit de sa propre initiative et dispose donc en droit d'une puissance créatrice infinie. Le libre-arbitre implique la capacité qu'a l'homme de choisir sa destinée et de se déterminer soi-même par sa seule volonté. Cette liberté définit donc avant tout la liberté de la volonté et constitue un pouvoir *a priori* de décider et d'agir en l'absence de toute contrainte extérieure et de tout déterminisme intérieur. Elle ne peut, par définition, être démontrée, car démontrer c'est trouver la raison suffisante qui détermine ce pouvoir. Cette position philosophique soutient que l'homme est libre parce qu'il est libre, sans pourquoi, sans raison, naturellement. En tant qu'il ne peut être prouvé, ce pouvoir proprement humain ne peut qu'être intimement éprouvé.

### **Leibniz : Les différents sens de la notion de liberté**

<b>Liberté de droit</b> (ce que j'ai le droit de faire)	<b>Liberté de fait</b> (ce que effectivement je peux faire)
<b>Liberté juridique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Etre une personne</b> reconnue comme fin en soi et digne de respect (Kant) ≠ <b>esclave</b> (propriété d'un autre → moyen, instrument au profit d'une fin qui lui est extérieure)</li><li>▪ <b>Etre majeur</b> (disposer de la liberté de décision et assumer ses actes → responsabilité) ≠ <b>mineur</b> (soumis à la tutelle d'un autre)</li></ul>	<b>Liberté de pouvoir :</b> avoir les moyens de faire ce qu'on a décidé → D'autant plus de liberté que de moyens (physiques, financiers, matériels, intellectuels) Liberté physique et spatiale = absence d'obstacles extérieurs <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Homme libre ≠ prisonnier</li><li>▪ Homme sain ≠ paralytique</li></ul>
<b>Liberté politique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Etre un citoyen</b> qui participe à l'élaboration des lois auxquelles il obéit → autonomie ≠ <b>sujet</b> soumis aux lois d'un autre (roi ou tyran) → hétéronomie</li></ul>	<b>Liberté de vouloir :</b> avoir la capacité de décider réellement par soi-même → absence de contraintes internes (passions, préjugés...) <ul style="list-style-type: none"><li>▪ (au regard de l'entendement) Liberté d'esprit ou de pensée ≠ aliénation</li><li>▪ (au regard de la volonté) Libre-arbitre ≠ nécessité</li></ul>

### **I- LA DIMENSION POLITIQUE DE LA LIBERTE : L'ARTICULATION ENTRE LA LIBERTE ET LA LOI**

**Y a-t-il contradiction entre être libre et être soumis aux lois ? ou encore, obéir aux lois, est-ce renoncer à être libre ?**

## Problématique

En tant qu'elle est à la fois lien et limite, la loi est-elle incompatible avec la liberté définie comme absence de toute contrainte et pouvoir souverain de décision, de pensée et d'action ? La loi est-elle pour la liberté contrainte ou condition ?

### A- La liberté à l'état de nature : une liberté sans loi

- a. Hobbes : en l'absence de loi, tout est possible<sup>2</sup>

A l'état de nature, chacun peut tout faire, y compris déposséder les autres de leurs vies, liberté et biens, pour satisfaire ses propres désirs. Etre libre c'est donc faire ce qu'on veut, la liberté étant ainsi une liberté de fait, illimitée, ou, plus précisément, seulement limitée par le pouvoir physique (force) ou intellectuel (ruse) ; chacun cherche donc à être le plus fort. Mais, dans ces conditions, la liberté est précaire car elle peut être détruite à n'importe quel moment et en toute impunité par un plus fort que soi ; rien ni personne ne peut garantir la permanence de la liberté dans la durée.

- b. Rousseau : la non-obéissance à la loi est soumission aux hommes → esclavage

A l'état de nature, les hommes ne sont soumis à aucune autorité commune et consentie par leur volonté mais dépendent, à cause de circonstances étrangères à leur volonté, les uns des autres. Le travail produisant la propriété privée n'est régi par aucune norme mais seulement par des intérêts égoïstes, fluctuants et conflictuels où les plus forts ou riches asservissent les plus faibles ou pauvres. La dépendance économique des hommes les uns par rapport aux autres entraîne donc leur asservissement mutuel et la perte de leur liberté.

Ainsi, même s'il est vrai qu'en l'absence de loi qui délimite le permis et l'interdit, chacun peut faire ce qu'il veut et donc jouir d'une liberté de fait dans la mesure de sa puissance physique et intellectuelle, il n'en reste pas moins que cette liberté est sans cesse menacée. La loi n'est-elle donc pas plutôt ce qui préserve et consolide la liberté ?

### B- La liberté au sein de l'Etat : une liberté garantie par la loi

- a. Le contrat social selon Hobbes : les lois (interdictions/obligations) limitent mais garantissent la liberté de chacun (obstacle à ma liberté) ; ma liberté s'arrête là où commence la liberté des autres, elle est possible tant qu'elle ne se heurte pas à la loi → liberté comme indépendance ou liberté « dans le silence de la loi »
- b. Le contrat social selon Rousseau : en tant que la loi est l'expression de la volonté générale, l'obéissance à la loi n'est pas soumission à une volonté étrangère mais

---

<sup>2</sup> Possible et non permis, car, à l'état de nature, la distinction juridique et morale entre le permis et l'interdit, inaugurée par la loi comme norme, n'existe pas encore.

autonomie c'est-à-dire obéissance à la loi qu'on s'est soi-même donnée. Ainsi, c'est dans et par l'obéissance à la loi que les hommes sont véritablement libres.

- c. Hegel : L'Etat est l'incarnation de la Raison et de la liberté dans les institutions, en cela il est la fin (terme et but) de l'Histoire et la destination de l'individu ; ainsi, l'homme n'est véritablement libre et ne peut réaliser son essence, qui est d'être rationnel et libre, qu'au sein de l'Etat.

Pourtant certaines lois peuvent être injustes et l'exercice du pouvoir peut être tyrannique ; ainsi, au lieu de garantir la liberté, les lois et l'Etat qui les incarne peuvent au contraire l'opprimer. Quelle attitude le citoyen doit-il alors adopter ?

### C- Les devoirs du citoyen

Devant l'injustice des lois ou l'application injuste des lois :

- a. Résister au légal au nom du légitime : Antigone (qui transgresse la loi de son oncle Créon pour enterrer son frère mort)
- b. Respecter le principe même de loi<sup>3</sup> : Socrate (qui refuse de s'enfuir de prison au nom du respect inconditionnel pour la loi)
- c. Obéir aux lois pour préserver l'ordre tout en résistant (à travers l'exercice de l'esprit critique) au pouvoir, quel qu'en soit le régime – même et surtout dans une démocratie où règne l'opinion- pour éviter la tyrannie (cf. le texte d'Alain, les 2 vertus du citoyen)

## II- DIMENSION METAPHYSIQUE DE LA LIBERTE : L'ARTICULATION ENTRE LE LIBRE-ARBITRE ET LA NECESSITE

Nous avons tendance à réduire la question de la liberté en philosophie à la dimension politico-juridique : comment articuler le droit naturel et inaliénable à la liberté avec l'exigence d'obéir à une autorité commune ? Comment accorder aux hommes le maximum de liberté tout en préservant l'intérêt général ? Néanmoins, quelle serait la pertinence d'un régime démocratique, garant par excellence du droit d'exercer les libertés fondamentales, si l'homme est par essence un être déterminé, incapable de choisir et donc de s'engager librement dans des actes dont il assume entièrement la responsabilité en tant que sujet autonome ? Nous sommes ainsi conduits à réfléchir sur l'existence du libre-arbitre ou liberté de la volonté qui, *a priori*, semble déterminer la condition de possibilité d'une liberté individuelle de décision, de réflexion, d'action, et, par extension, d'une

---

<sup>3</sup> Chez les Grecs la loi, « nomos », s'impose comme une exigence d'**ordre** (par opposition au désordre, au chaos) car les Grecs ont horreur du chaos, règne de l'arbitraire donc de la tyrannie ; comme exigence de **mesure** (par opposition à la démesure qui est tyrannie) et de **limite** (les Grecs ont le souci permanent de la « peras » [limite : ce qui borne, ce qui restreint, ce qui donne forme] et horreur de l'« apeiron » [l'illimité])

Par ailleurs, le terme grec « nomos » vient du verbe « nemo » qui signifie attribuer, partager, répartir selon la convenance. La loi est donc en elle-même principe de justice: elle exige de donner à chacun son dû/droit ; prendre plus que sa part est signe d'injustice. La loi met ainsi un terme à l'accaparement (prendre tout pour soi) et marque le deuil de la toute-puissance.

liberté citoyenne et responsable. Ainsi, la question « le citoyen peut-il être libre tout en obéissant aux lois ? » est sous-tendue par la question « *l'homme jouit-il d'une liberté indéterminée ou bien est-il soumis à la nécessité ?* »

## **1- Le libre-arbitre<sup>4</sup> ou la liberté comme indétermination absolue de la volonté**

**a- L'acte gratuit** : Le libre-arbitre résiderait-il dans l'arbitraire ?

L'acte gratuit ou agir « comme ça », pour rien (sans cause, sans motif, sans but). Dans *Les Caves du Vatican*, André Gide donne en effet l'exemple d'une expérience qui semble montrer le caractère absolu et inconditionnel de la liberté humaine : un crime gratuit, immotivé, sans alibi, sans but, sans pourquoi.

Mais Lafcadio, l'auteur du crime, ne prend-il pas pour absence de motifs la simple ignorance des vrais motifs de son acte, notamment le désir de prouver sa vraie liberté ? Cet acte ne serait plus immotivé comme son auteur le croit puisqu'il est motivé par le désir même de vouloir l'accomplir ; par ailleurs, s'il n'est pas motivé consciemment il peut être motivé inconsciemment (tel serait l'argument de Freud).

**b- La liberté d'indifférence** : Le libre-arbitre résiderait-il dans l'hésitation entre des motifs qui se valent ?

La liberté d'indifférence : ex. l'âne de Buridan, également assoiffé et affamé qui, ne pouvant choisir entre l'eau et le foin, meurt de soif et de faim.

L'indifférence est l'état dans lequel se trouve la volonté lorsque, confrontée à un choix, « elle n'est pas poussée d'un côté plutôt que de l'autre par la perception du vrai ou du bien ». Descartes affirmera ainsi que l'indifférence marque « un défaut dans la connaissance » plutôt qu'« une perfection dans la volonté » et n'est ainsi nullement la condition de la liberté ; au contraire, *je suis d'autant plus libre que j'ai de bonnes raisons d'agir comme je le fais*. La liberté d'indifférence est le plus bas degré de liberté.

**c- Le libre-arbitre** ne résiderait-il pas plutôt dans le pouvoir d'arbitrer entre des motifs différents ou contraires en toute connaissance de cause ?

Le libre-arbitre est le pouvoir que possède la volonté d'arbitrer (juger, choisir) entre des motifs différents ou contraires ; il se caractérise par une indépendance de la volonté à l'égard de l'entendement qui propose sans imposer. L'exemple le plus représentatif du libre-arbitre est celui de l'exercice du doute radical par Descartes : ce dernier décide volontairement de faire table rase de tout contenu de connaissance, même le plus évident (son propre corps, les évidences mathématiques) dans le but de trouver le fondement même du vrai. Cette démarche est en elle-même la preuve de la liberté absolue de la volonté qui peut refuser même l'évidence.

→ Une décision libre n'est donc pas une décision laissée au hasard mais une décision pleinement réfléchie et éclairée par la connaissance du vrai et du bien.

---

<sup>4</sup> Cf. la définition du libre-arbitre plus haut, p.2.

→ Le libre-arbitre nous rend pleinement responsables de nos actes : dès lors qu'un homme est capable de distinguer entre le bien et le mal, il est responsable de son choix : l'homme libre est sans excuse.

### **LIBERTE COMME FONDEMENT DE LA MORALE**

En effet, Kant fait de la liberté un « postulat de la raison pratique », c'est-à-dire une exigence posée par la morale. En effet, si nous ne sommes pas libres, il nous est impossible de choisir volontairement d'agir conformément au bien. Il manquerait à notre action bonne la bonne volonté ou l'intention bonne.

L'action faite par devoir, déterminée par notre seule volonté (et non dans un intérêt quelconque), peut alors être considérée comme le modèle de l'action libre. En effet, en se déterminant à agir uniquement pour faire son devoir (par exemple, en choisissant de dire la vérité), l'homme montre sa capacité à ne pas céder à ses désirs (par exemple, le désir de mentir pour obtenir quelque chose ou échapper à une situation difficile). Pour Kant, c'est en agissant par devoir que l'on éprouve le plus sa liberté, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

### **LA LIBERTE DANS L'EXISTENTIALISME DE SARTRE**

Dans la perspective de l'existentialisme athée de Sartre, la conscience, elle-même **indétermination absolue** et **néant d'être**, apparaît comme étant à l'origine de la liberté radicale de l'homme. Le **pour soi**, libre parce que conscient, est l'être dont l'existence (*le fait d'être*) précède l'essence (*ce qu'on est*) au sens où il existe d'abord et se choisit ensuite tel qu'il se veut indéfiniment et en toute liberté. Ainsi, parce qu'il n'est rien (néant), l'homme est condamné à se faire (il est projet, un « se jeter au-devant-de-soi ») et parce qu'il est indétermination absolue, le pour soi est liberté aussi absolue, radicale ; davantage, l'homme est condamné à être libre, telle est la condition de l'homme dans le monde, libre et néanmoins incapable de se défaire de sa liberté.

**La liberté en situation** : Sartre accorde que tout homme est en situation (naissance, héritage génétique, condition familiale, sociale...), mais c'est lui qui, librement, confère à la situation son sens par son choix : il n'y a pas de situation intolérable en soi, elle le devient parce qu'un projet de révolte lui a conféré ce sens. « Quel que soit le cercle d'enfer dans lequel nous vivons, je pense que nous sommes libres de le briser. Et si les gens ne le brisent pas, c'est encore librement qu'ils y restent. De sorte qu'ils se mettent librement en enfer. » Qu'est-ce que je vais faire de ce qu'on a fait de moi ? telle est donc la question à laquelle je ne peux échapper à moins d'être de mauvaise foi.

Mais le pour soi ne peut trouver ni en Dieu ni dans la société ni dans la nature humaine une réponse à sa question. L'homme est jeté au monde, abandonné à lui-même, sans secours, il n'y a, a priori, ni bien ni mal, c'est notre choix qui détermine les valeurs. Dans ces conditions, la **responsabilité** est aussi radicale, à la mesure de la liberté : dans *L'existentialisme est un humanisme* (p.74) Sartre écrit : « Je porte la responsabilité d'un choix qui, en m'engageant, engage aussi l'humanité entière, même si aucune valeur a priori ne détermine mon choix, celui-ci n'a rien à voir avec le caprice. » Une telle responsabilité est vécue comme un fardeau et le pour soi tentera d'échapper à sa condition d'être-au-monde. Cette tentative, désespérée, c'est ce que Sartre appelle

la mauvaise foi ou mensonge de soi-même sur soi-même : attitude paradoxale et inauthentique. Etre de mauvaise foi consiste pour le pour soi à masquer sa liberté – à défaut de pouvoir la détruire- en s'inventant des déterminismes comme autant de prétextes ou d'excuses pour ne pas l'assumer, en faisant comme s'il était un en soi, une chose, quelque chose de déterminé...

Toutefois, la volonté humaine peut-elle être absolument indéterminée ? Sartre lui-même ne reconnaît-il pas l'existence de déterminismes qu'il faut vaincre pour être libre ? Par ailleurs, n'avons-nous pas montré que même l'acte gratuit de Lafcadio était déterminé ne serait-ce que par le seul désir de le poser ?

## **2- Le déterminisme et la critique du libre-arbitre**

- a- Le déterminisme physique et biologique : au même titre que tous les êtres de la nature, l'homme est soumis aux lois physiques, déterminé par son patrimoine génétique et prisonnier de sa condition d'être mortel.
- b- Le déterminisme psychique : la psychanalyse a montré que l'homme n'est pas maître de son psychisme et qu'il est déterminé par des pulsions inconscientes.
- c- Le déterminisme socio-économique : la sociologie nous montre que l'homme est avant tout un être social et qu'il est ce que la société, son milieu social, économique et intellectuel, a fait de lui, que son milieu influence ses choix et comportements.
- d- La critique nietzschéenne du libre-arbitre : en accordant aux hommes le libre-arbitre c'est-à-dire le pouvoir de décision et d'action, on les tient pour responsables de leurs choix. Ainsi, Nietzsche voit dans le libre-arbitre un héritage de la morale judéo-chrétienne qui, en attribuant aux hommes la liberté, entretient chez eux la culpabilité et le ressentiment.

## **3- La liberté comme acceptation volontaire de la nécessité**

### **a- Le stoïcisme**

*« Il y a des choses qui dépendent de nous ; il y en a d'autres qui n'en dépendent pas. Ce qui dépend de nous, ce sont nos jugements, nos tendances, nos désirs, nos aversions ; en un mot, toutes les œuvres qui nous appartiennent. Ce qui ne dépend pas de nous, c'est notre corps, c'est la richesse, la célébrité, le pouvoir ; en un mot, toutes les œuvres qui ne nous appartiennent pas. » (Epictète, Manuel, I, 1)*

Le stoïcisme consiste à penser que le monde obéit à un ordre strict gouverné par la nécessité. Il est donc impossible à l'homme de changer l'ordre de la nature. Le sage n'est pas pour autant aliéné mais reste libre, non pas de faire ce qu'il veut, mais de conformer ses désirs à l'ordre des choses. Ainsi, pour Epictète, le sage doit reconnaître ce qui est réellement en son pouvoir et s'en tenir là. La liberté est un pouvoir intérieur qui permet au sage d'assentir à l'ordre de la nature et de se soustraire au malheur par une résignation infinie ; être libre n'est donc pas jouir d'une volonté indéterminée mais accepter la nécessité et vouloir que les choses arrivent comme elles arrivent. En revanche, l'esclavage consiste à vouloir que les choses arrivent comme on le désire.

## b- Spinoza ou l'illusion du libre-arbitre

Dans sa *Lettre à Schuller* (1667), Spinoza dénonce l'illusion du libre-arbitre car tout dans la nature, y compris Dieu lui-même est soumis à la nécessité de sa propre nature. Spinoza distingue donc non entre la liberté et la nécessité mais entre la liberté et la contrainte. Ainsi être libre c'est exister et agir par la seule nécessité de sa nature ; être contraint, c'est être déterminé par autre chose que soi à exister (ne pas être la cause de sa propre existence : je ne viens pas à l'existence par ma propre volonté) et à agir (il y a toujours une cause extérieure à ma volonté qui détermine mon action). Dans ces conditions, Dieu est libre, non d'une liberté qui se confond avec le caprice ou l'arbitraire, mais parce qu'il existe par la seule nécessité de sa nature et qu'il se connaît lui-même et connaît toute chose (omniscient) car l'omniscience appartient nécessairement à sa nature. Dieu est moteur (principe de son propre mouvement). **Dieu est libre tout en étant soumis à la nécessité de sa nature** : il ne crée pas selon son bon vouloir. En revanche, les créatures sont déterminées par des causes extérieures à exister et à agir. Elles sont mues (le principe de leur mouvement et de leur action est à l'extérieur d'elles-mêmes). Ainsi, l'homme est doublement contraint : d'abord, à cause même de son statut de créature (il n'est pas à lui-même son propre principe) et ensuite parce qu'il ignore les causes réelles de ses actions. D'où vient l'illusion du libre-arbitre ? « **L'illusion du libre-arbitre, conclut Spinoza, vient de la conscience de notre action jointe à l'ignorance des causes qui nous font agir** » ; « **Les hommes, précise-t-il, sont conscients de leurs désirs et ignorants des causes qui les déterminent** ».

L'homme serait-il donc privé de liberté, soumis à la fatalité ? Certes non, répond Spinoza – sinon toute *l'Ethique* perdrait sa raison d'être. En quoi consiste donc la liberté pour Spinoza ? Être libre répond-il, ne consiste pas, comme on pourrait le croire, à jouir d'une volonté indéterminée mais à connaître les causes qui nous déterminent. **La liberté humaine** n'est donc pas une propriété de la volonté, donnée *a priori* (comme pour Descartes), mais plutôt une **conquête de la raison**. En ce sens, Paul Ricœur écrit : « *C'est la leçon de Spinoza : on se découvre d'abord esclave, on comprend son esclavage, on se trouve libre de la nécessité comprise.* »